# Accueils de Loisirs Sans Hébergement

## THUIR MATERNEL

2023 /2024

# PROJET PÉDAGOGIQUE

EXTRASCOLAIRE
ET PERISCOLAIRE MERCREDIS
de 3 à 5 ans

Directrice : Yamina

# SOMMAIRE

I- PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ..... 3

1- LES COORDONNÉES DE L'ACCUEIL
2- LE PUBLIC ACCUEILLI
3- L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE
4- ENVIRONNEMENT ET ÉQUIPEMENT
5- MODALITÉS ET FONCTIONNEMENT

II- LE FONCTIONNEMENT ..... 6

1- LA JOURNÉE TYPE
2- RÔLE DU PERSONNEL
3- LA JOURNÉE TYPE
4- INFIRMERIE

III- L'ANNEE 2023/ 2024 ..... 9

1- LES MERCREDIS PÉRISCOLAIRES

IV- LE CADRE PEDAGOGIQUE ..... 9

1- RAPPEL DU PROJET ÉDUCATIF
2- LES VALEURS ÉDUCATIVES
3- LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
4- OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET DÉMARCHES ÉDUCATIVES

V- LES VACANCES ..... 11

1- LES PÉRIODES DE VACANCES
2- LES PROTOCOLES

VI- EVALUATION ..... 13

VII- HYGIENE ET SECURITE ..... 14

VIII- LE REGLEMENT ..... 15

ANNEXES ..... 16

# I. PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

## 1- LES COORDONNEES DE L'ACCUEIL

**L'organisateur :**
Communauté de communes des Aspres / 04.68.53.21.87 / Site internet : http://www.cc-aspres.fr/

**Les services : Accueils de loisirs**
**L'accueil de loisirs des mercredis est situé dans le village juste à côté de la crèche :**
Centre de loisirs Allée des Droits de l'enfant 66300 THUIR
04.68.53.66.20 / 06.46.06.07.96 / Email : yamina.benmohamedi@laligue66.org

Le mercredi l'alsh (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) peut accueillir 50 enfants de 3 à 6 ans, dans les locaux qui se situe dans le village. Au-delà de 50 enfants, les locaux de l'école Maurette et les locaux de alsh sont utilisés simultanément afin de constituer un groupe de plus grands, qui seront sur l'école avec deux animateurs référents, ce groupe d'une vingtaine d'enfants mangent sur la cantine de l'école Maurette.

Selon la réglementation périscolaire, le mercredi : **1 animateur pour 10 enfants.**

**Pour les vacances scolaires, l'accueil se fera uniquement sur l'école maternelle Michel Maurette. Le centre peut accueillir 72 enfants.**

**L'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires il est situé sur l'école maternelle Michel Maurette :**
Ecole Maurette Cité du Vallespir 66300 THUIR
04.68.53.45.06 / 06.46.06.07.96

Selon la réglementation extrascolaire les vacances : **1 animateur pour 8 enfants.**

**Horaires d'accueil : 07h30 / 18h00**
Les différentes heures d'accueil selon la venue de l'enfant, à la journée, à la demi-journée avec repas, ou à la demi-journée sans repas.

| | ACCUEIL | DEPART |
|---|---|---|
| Journée complète | 07h30/ 09h15 | 16h30 / 18h00 |
| Demi-journée avec repas | 07h30/09h15<br>Après-midi à partir de 11h30 | Après-midi à partir de 13h00<br>Le soir 16h30/18h00 |
| Demi-journée sans repas | 07h30/09h15<br>Après-midi à partir de 13h00 | Après-midi à partir de 13h00<br>Le soir 16h30/ 18h00 |

## 2- LE PUBLIC ACCUEILLI

Le centre accueille les enfants âgés de 3 à 6ans qui sont scolarisés. Beaucoup viennent de Thuir et des villages de la communauté de communes des Aspres. Quelques-uns viennent de l'extérieur (Le Soler, Toulouges.)

### • Principales Caractéristiques de la tranche d'âge accueillie

| | PHYSIOLOGIQUES | INTELLECTUELLES | SOCIALES |
|---|---|---|---|
| **3/5 ans** | Croissance rapide<br>Prise de poids, perte des dents<br>Développement des sens<br>Développement du langage et de la pensée | Apparition de la pensée symbolique<br>Acquisition des notions temporelles<br>Imagination | Début de la socialisation<br>Passage d'il/elle au prénom<br>Début du partage<br>Début des jeux de rôles |

### • Caractéristique du public

Tous les temps de la vie quotidienne tels que le repas, l'accueil, le temps calme etc. sont des temps d'activités au même titre que le jeu, le sport, l'activité manuelle. Un enfant a des besoins et mis à part les besoins vitaux qui sont manger, dormir, prendre soin de soi, il y aussi :

- Le besoin de reconnaissance, d'affection, de sécurité, de repères
- Le besoin de rythme de vie régulier
- Le besoin de calme, de douceur
- Le besoin de jouer, de rêver, d'imaginer
- Le besoin d'être écouté, de s'exprimer
- Le besoin de se retrouver seul et d'agir seul

L'enfant a aussi besoin d'agir conformément à des règles qui, dans le jeu, deviennent des rites. La présence d'un adulte lui est indispensable.

| | |
|---|---|
| **3/4 ans** | S'adapter à un nouvel univers. A un âge où il lui est encore très difficile de prêter ses jouets, l'enfant va devoir apprendre à vivre en respectant ses camarades et les adultes. Une des nombreuses priorités est aussi la maîtrise du langage et la socialisation. Ecouter les autres enfants sans les interrompre, attendre son tour pour prendre la parole, obéir aux consignes.<br>Parallèlement, l'équipe d'animation aidera l'enfant à devenir plus autonome. |
| **4/5 ans** | Le rythme de vie de l'enfant s'accélère. Le « monde des copains » prend une réelle importance à cette période. De 3 à 4 ans les enfants sont plus dans l'imitation et jouent en parallèle. A partir de 4 ans ils agissent ensemble.<br>La cour devient notamment une mini société au sein de laquelle chacun doit trouver sa place. Poser des limites devient indispensable.<br>L'équipe d'animation aidera donc l'enfant à se construire harmonieusement et à se respecter les autres en allant dans le même sens. |
| **A partir de 5 ans** | La socialisation, l'autonomie et le respect des règles de vie, restent des choses essentielles à consolider.<br>L'enfant veut tout faire comme les autres, il suit les autres et calque ses manières de faire sur eux. Il aime les mêmes jeux, les mêmes héros. Rien ne plus normal : par le désir de ressemblance, l'enfant affirme son appartenance au groupe. C'est signe qu'il grandit et cela ne peut lui être que bénéfique, à un moment où la socialisation prend une grande place dans sa vie.<br>L'équipe d'animation doit se sentir concernée par le bien être de chaque enfant et respecter son rythme de vie |

## • Accueil des enfants porteurs de handicaps

Bien que l'accueil de loisirs ne soit pas une structure spécialisée dans l'accueil des enfants handicapés, elle peut tout à fait accueillir les enfants atteints de trouble de santé ou de handicaps dans la mesure où la sécurité affective, morale et physique de ces enfants et des autres enfants du centre peut être assurée.

Si le cas se présente, l'équipe d'animation doit être informée correctement par les familles des spécificités du handicap de l'enfant et des précautions éventuelles à prendre.

- Réunion avec la famille, l'association Hand'Avant66 et l'équipe de l'accueil de loisirs.

En fonction du handicap, l'équipe d'encadrement décidera en accord avec les partenaires, l'association Hand'Avant66 et les parents, les moyens à mettre en place pour assurer l'accueil de l'enfant dans les meilleures conditions possibles.

- Mise à disposition d'un animateur supplémentaire, formation et sensibilisation des animateurs...

Il semble important de préciser que l'équipe n'est pas spécialement formée à l'accueil d'enfants handicapés. C'est une volonté de travailler pour l'inclusion d'enfants handicapés dans le milieu ordinaire, si cela est possible.

- Prise en compte ses besoins spécifiques caractérisant le ou les handicap(s) concerné(s) sans le surprotéger.

- Pour qu'il soit reconnu comme un enfant à part entière au sein du groupe (dédramatiser mais ne pas banaliser) et qu'il ait de la stabilité.

- Pour partager un temps de vacances ou de loisirs comme et avec tous les enfants,

- Pour se sentir en sécurité physique et affective (par exemple, qu'il veille à ce qu'il ne soit pas l'objet de la moquerie des autres enfants),

- Pour vivre des situations favorisant son autonomie et adaptées à ses capacités,

- Pour prendre du plaisir.

## 3- L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

| L'EQUIPE D'ANIMATION DES MERCREDIS | |
|---|---|
| **LA DIRECTION** | |
| **La directrice Yamina** | **BPJEPS** (Brevet d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports Loisirs Tous Publics |
| **LES ANIMATEURS** | |
| **Tony, Audrey, Audrey, Sébastien** | **BAFA** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), |
| **Aurélie, Barbara** | **CAP petite enfance** (Le certificat d'aptitude professionnelle) |

### • L'accueil de loisirs bénéficie de plusieurs structures municipales dont :

- Gymnase
- Halle des sports, dojo
- Un parc de jeu
- Un parc japonais
- La piscine municipale

## 4- MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Afin de préparer les programmes d'activités des mercredis et vacances scolaires, et d'améliorer le déroulement et le fonctionnement des ateliers plusieurs heures de réunions sont organisées :

- Pour le mercredi : Une réunion en début de cycle (De vacances à vacances) et une en fin pour faire le bilan.
- Pour les vacances scolaires : Réunion de préparation avant les vacances. Et une réunion par semaine pour faire un bilan.

Durant ces réunions, chaque animateur doit présenter un projet d'animation et un projet d'activité en proposant des thématiques liées au projet pédagogique. Les comptes rendus des réunions sont consignés dans un classeur.

### • Les périodes d'ouverture et les inscriptions :

L'alsh est ouvert tous les mercredis de l'année scolaire, les vacances d'automne, d'hiver, de printemps et d'été.

**Il ne fonctionne pas à la période de Noël**
**Les vacances d'été, le centre ferme ses portes aux alentours du 15 août jusqu'en septembre.**

Les enfants sont accueillis à partir de 07h30 jusqu'à 09h00 le matin, et de 16h30 à 18h00 le soir. Tous les retards doivent être signaler à la directrice pour le bon fonctionnement du centre.

### • Les inscriptions

Les inscriptions du mercredi se font directement en ligne sur l'espace citoyen des parents. https://www.espace-citoyens.net/cc-aspres/espace-citoyens/ . Le dossier se crée, les parents doivent joindre la copie des vaccins à jour ainsi que celle de l'assurance. Ils font le pointage des mercredis de présences de leur enfant, en respectant le délai de 8 jours pour une inscription ou une annulation.

Le mercredis les inscriptions sont à la carte, journée complète, demi-journée avec ou sans repas.

Pour les vacances, les inscriptions se font auprès des directeurs des accueils de loisirs par texto ou par email. Si l'enfant n'est pas inscrit le mercredi, il faudra faire parvenir un dossier complet lors de l'inscription.

Les vacances, les inscriptions se font à la semaine, sur les petits vacances (Automne, hiver, printemps), les enfants peuvent venir en journée complète, demi-journée avec ou sans repas. Pour l'été les inscriptions sont à la semaine et à la journée complète.

### • Tarifs

La tarification pour les parents relève d'une décision du conseil municipal. La grille tarifaire est disponible sur le site internet de la commune de communes des aspres https://www.cc-aspres.fr Accueil de loisirs.

# II. FONCTIONNEMENT

## 1- LES DIFFÉRENTS TEMPS DE LA JOURNEE

### • L'accueil du matin

L'animateur prend le temps de discuter avec les parents. IL est informé du programme de la journée. Ce temps est un moment important. Les enfants, mais aussi les parents doivent se sentir accueillis.

- Le Premier jour au Centre, les animateurs prennent le temps de faire découvrir les différentes salles aux nouveaux arrivants.
- Les adultes du centre de loisirs doivent être disponibles pour accueillir, informer, rassurer parents et enfants.
- Être disponible ne veut pas dire répondre n'importe comment. Il vaut mieux dire que l'on ne sait pas et que l'on va se renseigner plutôt que de raconter n'importe quoi.

Une fois accueilli, les enfants sont orientés vers des jeux calmes, des dessins, des livres. Le temps d'accueil est aussi le moment ou les animateurs participer avec les enfants.

### • Le Temps du Repas

Les mercredis, le repas se déroule sur l'accueil de loisirs pour les plus petits et sur le restaurant scolaire de l'école maternelle Michel Maurette pour les plus grands.

Et pour les vacances tous les enfants mangent au restaurant scolaire de l'école.

- Les enfants sont libres de s'asseoir à la table qu'ils veulent en fonction de leurs affinités et des disponibilités.
- Les animateurs se placent de manière à être un par table et de manière à avoir une vue d'ensemble de la salle.
- L'animateur aide à couper, à servir…Mais les enfants peuvent se servir de l'eau en autonomie, ils débarrassent leurs assiettes.

Il veille à ce que les enfants se tiennent correctement à table et ne chahutent pas trop.
Ce moment doit être convivial, les enfants échangent tout en mangeant. Il est important d'inciter l'enfant à goûter sans le forcer.

| | |
|---|---|
| **Responsabiliser** | Permettre à l'enfant avec l'accord de l'animateur, d'aller remplir la carafe d'eau, de nettoyer la table, de débarrasser… |
| **Favoriser l'autonomie** | Couper sa viande, se servir de l'eau… |
| **A la fin du repas** | Les enfants débarrassent les assiettes, les verres, ils déposent le pain dans le sac… et rangent leur chaise. |

### • le temps calme & la sieste

**Le temps calme** permet à chaque enfant de se reposer après un petit moment de jeux libres qui suit le repas.

- Passage aux toilettes, les enfants enlèvent leurs chaussures et s'allongent sur des tapis. Accompagné d'une musique calme ou d'une histoire, ils se reposent. Au levé, ils font de la relaxation pour se détendre

Le temps calme dure entre 20 et 30 minutes, puis les enfants se lèvent et commencent les activités.

**La sieste** dure environ 1h30 mais nous respectons le besoin de l'enfant s'il dort un petit peu plus. Elle est suivie d'une activité très calme pour ceux qui se réveillent rapidement (lecture, jeux, chant…). L'animateur a un rôle d'accompagnateur.

- Il aide à l'endormissement, il doit encourager l'enfant à se reposer, mais en aucun cas le forcer à dormir. Il instaure un climat de confiance et de sécurité. Il est obligatoire de faire passer les enfants aux toilettes avant qu'ils aillent se reposer.

Les lits sont attribués à chaque enfant, avec le prénom sur une étiquette.

- Il aide les enfants au réveil, il guide vers les toilettes et vérifie les draps.

S'ils sont mouillés, il veillera à la toilette de l'enfant (gant et serviette à disposition) et changera les draps afin qu'ils soient lavés.

| | |
|---|---|
| **Collation du matin** | Disposer sur une table en libre-service pour les enfants qui arrivent entre 7h30 et 8h30. (Des gâteaux, un fruit ou une compote). |
| **Le Goûter** | Avant le goûter, passage obligatoire aux toilettes et au lavage des mains. Le goûter est composé et varié. (Pain, chocolat, fromage, fruit, compote, biscuit…) Lorsque le temps le permet il se fait dehors. |

### • Les jeux libres

Ce sont des espaces de détente (Kappla, dessins, jouets, livres, vélos, trottinettes…) mis à disposition des enfants. Ils sont libres de jouer, de se faire raconter des histoires ou de regarder un livre. Pour les trottinettes et vélos, ils sont encadrés par un animateur. Ces moments sont nécessaires pour les besoins affectifs de l'enfant.

## 2- LA JOURNÉE TYPE

| | |
|---|---|
| 07h30 / 09h15 | Accueil (lavage de mains)<br>Jeux libres (Puzzle, coloriage, jeux de constructions…)<br>Collation libre (Tartines de pain confiture, fruits…) |
| 09h30 / 11h30 | Rassemblement<br>Départ en activité ou en sortie |
| 11h30 / 12h00 | Jeux libres |
| 12h00 / 13h15 | Passage aux toilettes / Repas |
| 13h15 / 13h30 | Jeux libres |
| 13h30 / 15h30 | Sieste / Temps calme / Départ en activités |
| 15h30 / 16h00 | Jeux libres |
| 16h00 | Passage aux toilettes / Goûter |
| 16h30 / 18h00 | Jeux libres (Vélo, jeux, trottinettes, coloriage…)<br>Départ échelonné des enfants<br>Rangement et fermeture |

### • Outil du quotidien

**La boite du monstre qui mange les émotions**

**Cette boite permet à l'enfant de se libérer de ses émotions.**

**Il fait un dessin qui représente ce qu'il ressent et il le donnera à manger à la boite, pour que celle-ci fasse disparaitre l'émotion du moment !**

## 3- LE RÔLE DE CHACUN

### • La Directrice

- Du Projet Pédagogique et de l'Equipe d'Animation.
- Du bon fonctionnement de la collectivité, de la loi, en préservant la sécurité physique, affective et morale des mineurs présents sur l'accueil de loisirs.
- De l'Hygiène et du suivi Sanitaire de tous les enfants. Veille au respect des règles de sécurité.
- De la gestion administrative et financière de l'accueil de loisirs.
- Elle accompagne les animateurs dans leurs rôles et leurs travaux.
- Gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité…).
- A un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.

### • L'équipe permanente est garante :

- De la conformité de l'accueil de loisirs avec le cadre réglementaire des Accueils Collectifs pour Mineurs (ACM=)
- De la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Du projet pédagogique qui découle du projet éducatif, ainsi que de l'ensemble des projets d'animation
- Des différents protocoles de sécurité et de fonctionnement
- Du suivi des stagiaires BAFA
- De la qualité de l'accueil, de la communication et du développement des relations entre les différents acteurs (équipe, enfants, familles, agents techniques, intervenants)

**Le personnel du restaurant** périscolaire et extrascolaire sont des acteurs indispensables au bon déroulement de l'accueil des enfants. L'équipe de direction de l'ACM est en relation permanente avec ces agents

## • Les animateurs saisonniers

- Ils sont diplômés du BAFA ou autre diplôme équivalent, ou bien sont en stage de validation de leur diplôme
- Ils ont pour fonctions d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Ils encadrent et animent la vie quotidienne et les activités
- Ils accompagnent les enfants dans la réalisation de leurs projets
- Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie
- Ils s'engagent à mettre en œuvre les projets d'activités définies en équipe
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

**L'équipe permanente et les animateurs saisonniers se rencontrent une fois avant les vacances (préparation et aménagement des locaux) et construisent ensemble les projets d'animation.**

## • L'accueil des stagiaires

Le stagiaire est accueilli sur la structure par la directrice, avec qui il passe un petit entretien, il découvre le projet pédagogique. Il sera en binôme avec un animateur référent.

**L'évaluation du stagiaire :**

- En début de stage sera proposée une évaluation de ses acquis personnels, de ses attentes et des objectifs fixés par la direction
- Tout au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente sera mise en place, pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions.
- En milieu de stage, le stagiaire aura une évaluation intermédiaire, en présence de l'animateur référent et avec la direction.
- En fin de stage, l'animateur fera un bilan de son expérience, il évaluera ses acquis ou ses manques.

**L'équipe se réunit aussi une fois par semaine pendant les vacances pour :**

- De faire le bilan de la semaine écoulée
- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique, amener des changements dans le fonctionnement si nécessaire
- De préparer les activités
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins

**Ces réunions permettent aussi de s'organiser sur les différents créneaux d'arrivée et de départ. Chaque membre de l'équipe dispose d'une demi-heure de pause dans la journée, après le repas. Les créneaux de ces pauses sont aussi décidés en équipe.**

## • Recommandations de sécurité

- Mise en place d'un cahier de transmission. Il permet de faire un retour aux parents de garder une trace des divers évènements (journée de l'enfant, inscription, accident, fatigue, vomissement, etc.),
- Mise à disposition et mise à jour de la règlementation,
- Vérification des fiches de renseignements et sanitaires des enfants

# 4- L'INFIRMERIE

## • Le lieu d'isolement

le centre dispose d'un espace infirmerie, permettant d'isoler les malades avec un lit, une couverture et les numéros de téléphone d'urgence.

Dans le local à rangement se trouve un meuble qui comprend les accessoires de soins et les médicaments. Les trousses des premiers secours à prendre lors des sorties.

## • Le registre des soins

Le registre des soins est tenu par les personnes qui soignent les enfants, il doit être tenu à jour de manière journalière et visé par le directeur.
Tous les soins, quels qu'ils soient doivent être consignés sur le registre. Les animateurs retranscrivent les soins donnés lors des sorties sur le registre qui se trouve dans les trousses de secours.

## • L'assistant sanitaire

Le suivi sanitaire est assuré par un membre de l'équipe d'encadrement, placé sous l'autorité du directeur de l'accueil. Cette personne doit être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours. L'assistant est chargé des de la gestion des documents de santé et des trousses de secours (certificats, PAI…).

## • Allergies et consignes de santé

un registre à la disposition de tout le personnel est à disposition pour vérifier les allergies des enfants ainsi que les consignes de santé.

# III - L'ANNEE 2023 / 2024

## 1- LES MERCREDIS PÉRISCOLAIRES

Sensibiliser les enfants au sport, aux valeurs olympiques. Les sensibiliser au gaspillage de l'eau, de nourriture, au tri sélectif. Leur faire vivre différentes époques de l'histoire, leur permettre de s'évader dans un monde imaginaire.

Les activités proposées seront réfléchies en amont par l'équipe d'animateurs en rapport avec le thème défini et en adéquation avec la démarche éducative et pédagogique voulu par le centre social. Ces activités seront donc planifiées avant et pendant la période d'ouverture de l'accueil de loisirs.

Les animateurs devront proposer des activités variées, originales, en accord avec les objectifs du projet pédagogique. Ils veilleront à adapter les activités à l'âge des enfants et à leurs capacités.

| | |
|---|---|
| **«Le club des S'aventuriers»** | est une activité de loisirs dont le but est de faire découvrir la nature et recréer du lien avec elle, par des activités ludiques.<br>**Autour de 4 critères :**<br>• Immersion dans la nature<br>• Observer et expérimenter<br>• Partage / Info<br>• Minimiser l'impact sur l'environnement |
| **Plan mercredi** | Afin de renforcer la qualité du périscolaire en favorisant l'accès à la culture et au sport avec des activités sur le territoire avec des associations. Permettre une meilleure cohérence entre le temps scolaire et le temps périscolaire. |
| **Les Clubs Sportifs De Thuir** | Quelques enfants de l'accueil de loisirs participent aux cours de judo, de hand-ball, de gymnastique le mercredi après-midi. Ce partenariat permet aux enfants d'assister aux cours si les parents ne peuvent pas les y emmener. Deux animateurs déposent les enfants à leur cours et les récupèrent à la fin de la séance. |
| **Sensibiliser au Gaspillage Du Pain** | Nous avons mis en place un sac à pain. A la fin de chaque repas et goûter, le pain qui n'a pas été mangé doit être déposé dans le panier.<br><br>Les enfants se sont pris au jeu et font respectés le rituel au nouveau venu. Le pain est en suite récupérer par une personne qui possède des animaux. |
| **La parentalité** | Avec les services Petite Enfance et Enfance Jeunesse, les élus de la Communauté de Communes des Aspres ont à cœur de soutenir la parentalité en proposant aux familles et aux personnes en charge de l'éducation des plus jeunes, des temps de rencontre, de partage et d'informations. Des actions sont ainsi organisées régulièrement autour de thématiques plébiscitées par les différents intervenants et les familles. |

# IV- CADRE PEDAGOGIQUE

## 1- RAPPEL DU PROJET EDUCATIF

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs se défini par le projet éducatif de la communauté des communes des Aspres dont les principaux objectifs sont :

- Tisser des liens entre les enfants et la « société extérieure »
- L'intégration dans la société de tous les enfants quelles que soient leurs différences.
- Sensibiliser les enfants à la différence.
- Faciliter à tous les enfants de la communauté des communes des Aspres l'accès à l'accueil de loisirs
- Développer la citoyenneté
- Donner à l'enfant des références de bien-être et de sécurité
- Agir pour la laïcité
- Favoriser le fonctionnement démocratique
- Favoriser l'autonomie et la socialisation
- Faire vivre la mixité sociale

## 2- LES VALEURS ÉDUCATIVES :

- La communication
- Le respect
- le vivre ensemble
- L'acceptation des différences
- L'imaginaire

L'équipe d'animation et la direction mettront tout en œuvre pour que le centre reflète ces valeurs qui pour nous, sont importantes et essentielles au bon déroulement de l'ALSH en parfaite adéquation avec nos objectifs.

## 3- OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Durant cette année, les 3 objectifs pédagogiques majeurs poursuivis sont :

- **Favoriser l'épanouissement de l'enfant**
- **Favoriser l'autonomie**
- **Favoriser la socialisation**
  - Mettre en avant la socialisation de l'enfant
  - Développer l'imaginaire et la créativité de l'enfant.
  - Développer l'autonomie et favoriser le vivre ensemble
  - L'accueil opte pour une démarche d'éco-citoyenneté
  - Permettre à l'enfant d'être acteur de son accueil.
  - Lui permettre de découvrir de nouvelles choses

## 4- LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET LES DÉMARCHES PÉDAGOGIQUES

| OBJECTIFS OPÉRATIONNELS | DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE | PROJETS D'ANIMATIONS |
|---|---|---|
| **Mettre en avant la socialisation de l'enfant** | Permettre à chaque enfant de se sentir en sécurité et à l'aise durant l'accueil.<br><br>Respecter les rythmes de l'enfant et ses besoins | En le laissant partager avec les adultes notamment pendant les activités ou pendant le repas<br><br>En laissant l'enfant faire à son rythme, en le laissant choisir son activité |
| **Développer l'imaginaire et la créativité de l'enfant** | Réalisation d'activités manuelles où l'enfant laissera exprimer sa propre créativité<br><br>Elaboration d'ateliers stimulant l'imaginaire de l'enfant. | Mise en place d'ateliers artistiques<br><br>Mise en place d'ateliers de construction, bricolage, pâte à modeler… |
| **Développer l'autonomie et favoriser le vivre ensemble** | Mise en place d'un apprentissage de la vie quotidienne (hygiène, se servir seul, débarrasser, s'habiller et se déshabiller) | Mise en place de règles de vie au centre de loisir.<br><br>Mise en place de la table pour les repas par petit groupe (Avec des gants, les enfants mettent la table). Apprendre à couper avec le couteau, se servir de l'eau, débarrasser après le repas. |
| **L'accueil opte pour une démarche d'éco-citoyenneté** | Sensibiliser au respect de la nature et de l'environnement<br><br>Comprendre la notion de recyclage<br><br>Développer le tri sélectif | Mettre en place des activités manuelles à partir de matériaux de récupération (Bouchon, rouleau de papiers toilettes…)<br><br>Connaître les couleurs des différents containers de poubelles, aller jeter le verre dans le container prévu<br><br>Sensibiliser à une bonne gestion de l'eau afin d'éviter les gaspillages. Veiller à ne pas laisser les lumières allumées. |
| **Permettre à l'enfant d'être acteur de son accueil** | Laisser l'enfant choisir<br><br>Le laisser en autonomie sur certains temps | En lui permettant de choisir entre différentes activités. En lui laissant des temps libres où il pourra choisir son activité<br><br>En le laissant aider les adultes à ranger une fois l'activité terminée. |
| **Lui permettre de découvrir de nouvelles choses** | Véhiculer les valeurs des Jeux Olympiques<br><br>Mise en place d'activités sportives, visant à développer la coopération, et l'esprit de groupe | En instaurant des valeurs de respect et de partage.<br><br>En utilisant des activités pour expliquer la différence, la tolérance et le vivre ensemble.<br><br>Valeurs olympiques : **amitié, respect, excellence.** Valeurs paralympiques : détermination, égalité, inspiration et courage. |

# V – LES VACANCES

## 1- LES DIFFÉRENTES PÉRIODES DE VACANCES

### • Les vacances d'automne Du 23 octobre au 03 novembre 2023 : « Halloween »

Les objectifs pédagogiques

- Appréhender la Fête d'Halloween
- Connaître les coutumes de cette fête, les costumes, le principal symbole qui est la citrouille, tous les personnages mythiques autour d'halloween …
- Jouer à se faire peur pour rire, de demander des bonbons …

**Le planning d'activités (En annexe)**

### • Les vacances d'Hiver Du 20 février au 03 mars 2024 « Jeux Olympiques d'Hiver»

Sensibiliser les enfants à l'esprit sportif et aux valeurs olympiques à travers des activités sportives, des activités manuelles et des grands jeux. Leur apprendre à gagner ainsi qu'à perdre, leur permettre de donner le meilleur d'eux-mêmes dans toutes les activités tout en s'amusant.

### • Les vacances d'Avril Du 24 avril au 05 mai 2024 « Les Supers Héros»

Permettre aux enfants de passer les vacances dans un monde imaginaire de super héros. Pas n'importe quel super héros car ce seront les enfants qui seront libres de devenir le super héros de leur choix, inventer ou existant peu importe on s'amuse !

### • Les vacances d'été Du 10 juillet au 11 Août 2024 « Les différentes époques»

Les vacances d'été Du 10 juillet au 11 Août 2024 « Les différentes époques»

- Découvrir l'habitat, l'expression artistique de nos ancêtres
- L'archéologie
- L'Homo Sapiens, l'homme de Cro-Magnon…
- Le temps des châteaux forts
- Imaginer son futur

Les objectifs

- Favoriser l'imagination et la créativité de l'enfant
- Créer un univers autour du thème, développer la trame à travers les décors, les personnages…

## 2- LES PROTOCOLES

### • Les sorties :

En sortie, il faut toujours que vous sachiez où se trouvent les enfants et avoir en permanence le souci du nombre.

Les animateurs ont à leur charge de

- Remplir une fiche de sortie (dès que l'on part en dehors de la structure)
- Vérifier la présence de tous les enfants
- Vérifier que tous les enfants ont leurs affaires (Casquettes, sac pour la piscine, vestes…)
- Avoir les sacs de sorties prêt (Voir le protocole)
- La trousse à pharmacie complète
- Expliquer les règles de sécurité
- S'assurer du respect de la nature (Ramassage des papiers…)
- Rester en contact avec la direction (Avoir son téléphone)

### • Les déplacements à pied

Les déplacements à pied se font ranger 2 par 2, du côté le plus praticable et le moins dangereux de la route. Sans présence de trottoir, la marche doit se faire dans le sens de circulation. Un animateur se trouve devant et l'autre derrière.

Attention aux traversées des routes

- Les enfants doivent être regroupés,
- Le groupe doit être calme et rangé,
- Les animateurs se placent de chaque côté de la route afin de bloquer la circulation

## • Les déplacements en autobus

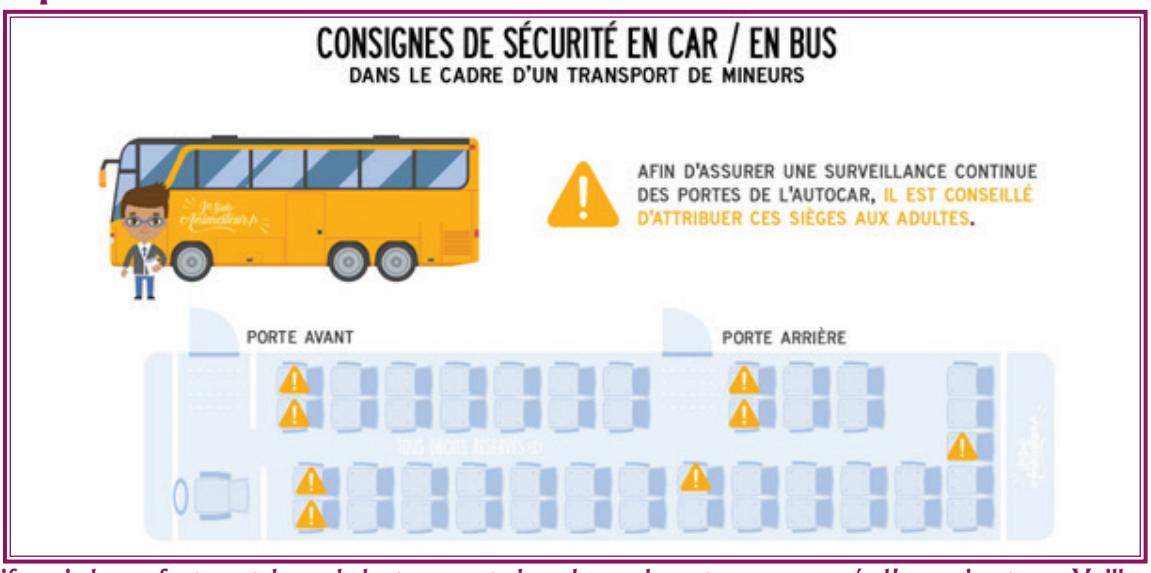


Vérifier si des enfants ont le mal du transport, les placer devant accompagné d'un animateur. Veiller à ce qu'ils mettent bien leur ceinture de sécurité. Des sacs de poubelles sont à disposition en cas de vomissements ou autre incident. Les enfants sont comptés à la montée dans le bus et à la descente.

Une fois l'autobus vide, vérification des sièges (surtout au fond du bus) pour d'éventuels oublis.

**Il y a toujours un animateur référent lors des sorties, qui veille aux règles de sécurité.**

Préparation des sacs de sortie

- Trousse à pharmacie complète
- Papier toilette
- Changes (Pantalons, slips, culottes…)
- Des gobelets, de l'eau
- Des sacs poubelles
- Liste des enfants (+ Fiches sanitaires)

## • Pique-nique

- Des barquettes (Couteaux, serviettes en papier, sacs poubelles, gobelets…)
- Le contenu du pique-nique (Pain, les menus spéciaux en cas de régime alimentaire particulier)
- Le froid dans la glacière

## • La piscine en été :

Vérifier que chaque enfant porte son maillot de bain sur lui à son arrivée au centre le matin.

Une fois à la piscine, chaque animateur prend son groupe dans un vestiaire pour faire enlever les chaussures. Il s'installe ensuite sur la pelouse avec les enfants. Les vêtements doivent être bien remis dans le sac pour éviter toute perte inutile. Une fois en maillot de bain, c'est au tour de la crème solaire et des brassards. Passage aux toilettes et direction la pataugeoire sous la surveillance d'animateur.

Lorsque le maitre-nageur donne son accord, les groupes commencent la baignade en respectant les normes 5 enfants pour un animateur. Une fois la baignade terminée, les enfants sont séchés et rhabillés, les affaires sont bien rangées.

# VI – L'EVALUATION

Nous nous sommes fixés des objectifs dans ce projet qui devront être évalués tout au long de l'année.

Une réunion en début de cycle pour les mercredis et en début de vacances pour la préparation.

Une réunion de bilan une réunion se fait durant la semaine de vacances et à la fin du cycle pour les mercredis.

- Avancement des projets d'animations de chaque animateur,
- Evolution des enfants individuelle et collective,
- Retour des parents (Sondage, oralement.). Retour des enfants

Ce bilan permet de pouvoir faire évoluer le projet pédagogique en fonction des attentes de la Direction.

| LES ENFANTS | Oui | Non (Pourquoi) |
|---|---|---|
| Est-ce que les enfants ont envie de venir au centre ? | | |
| Est-ce qu'ils ont participés et aimés les activités proposées ? | | |
| Parlent-ils des activités à leurs parents ? | | |
| Est-ce qu'ils se rappellent des activités ? | | |

| FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT | | CRITÈRES D'ÉVALUATION | | |
|---|---|---|---|---|
| OBJECTIFS OPÉRATIONNELS | MOYENS | ACQUIS | EN COURS D'ACQUISITION | NON ACQUIS |
| Respecter le rythme de vie de l'enfant | En étant à l'écoute des besoins de l'enfant.<br>En aménagement des coins spécifiques : repos, lecture…<br>En laissant l'enfant libre de «ne rien faire».<br>(sous surveillance et vigilance) | | | |
| Eveiller les 5 sens | En mettant en place des activités variées (sport, activité manuelle, chant, grands jeux…)<br>En élaborant des projets d'activités autour de thème spécifique. | | | |
| Favoriser le « jouer » à tout moment | En mettant en place des jeux sur le temps d'accueil.<br>En intégrant la notion de rangement, de nettoyage…<br>En organisant des grands jeux. | | | |
| Favoriser les liens entre les groupes | En réalisant des activités communes<br>En favorisant les échanges… | | | |

| FAVORISER L'AUTONOMIE | | CRITÈRES D'ÉVALUATION | | |
|---|---|---|---|---|
| OBJECTIFS OPÉRATIONNELS | MOYENS | ACQUIS | EN COURS D'ACQUISITION | NON ACQUIS |
| Assurer l'intégration de l'enfant dans la structure | Visite des locaux<br>Accueillir individuellement chaque famille et enfant.<br>Aménagement de coins jeux spécifiques, adaptés à l'âge des enfants, en veillant à leur sécurité physique | | | |
| Amener l'enfant à se prendre en charge at à prendre ses Responsabilités | Mettre à disposition du matériel (crayons, feutre…)<br>Favoriser le rangement et respect des affaires.<br>Donner la possibilité de se servir seul pendant le repas en prenant compte de la notion de quantité et de partage.<br>Encourager la mise en place de projet individuel ou collectif (accompagnement des animateurs…) | | | |
| Favoriser l'expression | Favoriser la liberté de choix (envie ou pas envie)<br>Mettre en place des ateliers d'expression (chant, danse…) | | | |

| FAVORISER LA SOCIALISATION | | CRITÈRES D'ÉVALUATION | | |
|---|---|---|---|---|
| OBJECTIFS OPÉRATIONNELS | MOYENS | ACQUIS | EN COURS D'ACQUISITION | NON ACQUIS |
| **Créer un climat affectif et sécurisant** | En privilégiant un accueil individuel (enfant et parents).<br>En évitant de crier, en mesurant son vocabulaire.<br>En favorisant des jeux calmes notamment aux temps d'accueil. | | | |
| **Favoriser le respect mutuel** | La politesse (bonjour, merci…).<br>Le sens du partage. | | | |
| **Développer les relations avec les autres** | En connaissant les prénoms de chacun grâce à des jeux de connaissance.<br>En favorisant l'entraide et le dialogue dans les activités par la mise en place de petits groupes. | | | |
| **Faire respecter les règles de vie, les jeux et l'environnement** | Mettre en place avec les enfants des règles particulières.<br>En faisant prendre conscience aux enfants de l'importance de laisser un lieu propre. | | | |

- **Evaluation de l'équipe d'animation**

Une évaluation de l'équipe d'animation est effectuée tous les trimestres par la directrice de l'ACM, portant notamment, sur :

- Savoir être et savoir-faire
- Suivi de leur projet d'animation
- Intégration dans l'équipe
- Relationnel dans l'équipe
- Relationnel avec les enfants et les parents
- Qualité du travail et investissement

La prise en compte de ces données permet de dégager différents niveaux de réalisation

- **Positif : A pérenniser** (Qui répondent pleinement à nos objectifs)
- **Satisfaisant : A faire évoluer** (Qui répondent partiellement à nos objectifs)
- **Négatif : A retravailler** (Qui ne répondent pas à nos objectifs)

# VII – HYGIENE ET SECURITE

## 1-L'HYGIÈNE

Rappeler les bons gestes quotidiennement aux enfants avec des affichettes et montrer l'exemple.

- Le lavage des mains,
- Tirer la chasse après avoir été aux toilettes
- Boire dans son propre gobelet (avec son prénom)

## 2-LA SÉCURITÉ

Lors des déplacements rappeler aux enfants les règles de sécurité.

- Toujours compter les enfants, connaitre le chiffre exact de son groupe et du nombre d'enfant se trouvant dans l'acm
- Toujours attendre que les animateurs se placent pour faire traverser une route
- Ne pas toucher les prises électriques de l'accueil de loisirs
- Ne pas mettre les doigts sur l'ouverture d'une porte ou d'un portail.
- Les issues de secours sont toujours accessibles et ouverte.
- Ne jamais laisser un enfant seul
- Une fausse alerte incendie est effectuée deux fois par an pour préparer l'équipe d'animation à réagir en cas de vrai incendie ou autre accident qui demanderait l'évacuation du centre.
- Un exercice alerte intrusion sera mis en place selon le protocole à cet effet.

• Les enfants établissent les règles de vie avec les animateurs et sous forme de petits jeux ils apprennent à les connaître et à les respecter.

• Les parents doivent respectés le règlement intérieur établis par le service jeunesse de la communauté des communes des Aspres.

- **L'équipe pédagogique :**
  - Interdiction de fumer en présence des enfants à l'intérieur comme à l'extérieur et dans les locaux de l'accueil de loisirs.
  - Présence obligatoire aux réunions
  - Respect d'autrui, des lieux, du matériel
  - Toutes formes de punitions discriminatoires et d'exclusions sont à proscrire.
  - Surveiller son langage
  - Aucune utilisation du portable personnel pendant le temps de travail.
  - Les horaires, le travail des autres, les objectifs pédagogiques sont à respecter.
  - Les divergences entre animateurs se font en privée, et /ou lors des réunions mensuelles
  - Les animateurs effectueront 9h de travail dans la journée (Vacances et mercredi), les heures de prépa se feront pendant le temps calme et la sieste, ainsi que les réunions.

En cas de non-respect de ces règles, un retour écrit sera fait aux supérieurs hiérarchiques du service enfance Communauté des communes des Aspres et du service vacances La Ligue de l'Enseignement.

# ANNEXES

1- FICHE DE SORTIE
2- EVALUATION DE L'ANIMATEUR
3- EVALUATION DES CYCLES
4- FICHE DE SÉANCE
5- PROGRAMME DES VACANCES

| FICHE SORTIE | | EXEMPLAIRE ANIMATEUR | |
|---|---|---|---|
| **Destination** | | | |
| **Date et heure de départ :** | | | |
| **Date et heure de retour :** | | | |
| **Nom des animateurs :** | | | |

| LISTES ENFANTS | | EFFECTIFS |
|---|---|---|
| ..... | ..... | Nous avons vérifié : |
| ..... | ..... | ☐ Météo |
| ..... | ..... | Nous avons emporté : |
| ..... | ..... | ☐ Trousse de secours |
| ..... | ..... | ☐ Traitement des enfants |
| ..... | ..... | ☐ Fiches sanitaires |
| ..... | ..... | ☐ Téléphone portable |
| ..... | ..... | ☐ Eau |
| ..... | ..... | ☐ Goûter |
| ..... | ..... | ☐ Pique-nique |
| ..... | ..... | ☐ Casquette de rechange |
| ..... | ..... | ☐ Crème solaire |
| ..... | ..... | ☐ ..... |
| ..... | ..... | ☐ ..... |

## EVALUATION DE L'ANIMATEUR (TRICE)

| LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ | | | | | | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Garantir la sécurité morale et affective des enfants | | | | | | ..... |
| Garantir la sécurité physique des enfants, les rassurer | | | | | | ..... |
| Apporte les soins « basiques » en cas de petit accident (coups, désinfection, pansements, etc…) | | | | | | ..... |
| Connaît l'essentiel de la législation Jeunesse et sports en matière d'accueil des mineurs. | | | | | | ..... |
| Est à l'écoute des enfants | | | | | | ..... |

| AU SEIN DE L'ÉQUIPE | | | | | | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Ecoute ses collègues | | | | | | ..... |
| Participe activement au préparation et/ou réunion | | | | | | ..... |
| Est force de proposition | | | | | | ..... |
| Sait se documenter | | | | | | ..... |
| Sait « passer le relais » quand le besoin s'en fait sentir | | | | | | ..... |
| Fait part de ses problèmes d'ordre pédagogique | | | | | | ..... |

| L'ACTIVITÉ | | | | | | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Adapter l'activité aux conditions climatiques | | | | | | ..... |
| Adapter l'activité à la fatigue des enfants | | | | | | ..... |
| Anticipe et prépare ses activités | | | | | | ..... |
| Gérer le temps calme | | | | | | ..... |
| Gérer le temps de repas ou le goûter | | | | | | ..... |
| Gérer une activité | | | | | | ..... |
| Gérer le temps d'accueil | | | | | | ..... |

| LES RELATIONS / LE PARTENARIAT | | | | | | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Sait prendre en compte les demandes des parents | | | | | | ..... |
| Travaille avec l'équipe de service | | | | | | ..... |

| LE PROJET | | | | | | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Connaît la notion de projet | | | | | | ..... |
| Travaille avec une méthodologie de projet | | | | | | ..... |
| Partage les valeurs du projet | | | | | | ..... |

# EVALUATION FIN DE SÉJOUR OU DE CYCLES

| LE PROJET | | | | | | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Les objectifs fixés ont-ils été atteints ? | | | | | | ..... |
| Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les activités menées ? | | | | | | ..... |
| Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les sorties ? | | | | | | ..... |

| L'ÉQUIPE | | | | | | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| La répartition des tâches au sein de l'équipe | | | | | | ..... |
| Des échanges et du travail commun | | | | | | ..... |
| Comment ont été les relations équipe pédagogique et équipe de service ? | | | | | | ..... |
| Comment ont été les relations équipe d'animation et équipe de direction ? | | | | | | ..... |

| LE FONCTIONNEMENT | | | | | | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Le respect des horaires (accueil, activités, ...) | | | | | | ..... |
| La préparation et la gestion des sorties | | | | | | ..... |
| La gestion des temps calme | | | | | | ..... |
| La gestion des repas | | | | | | ..... |
| L'autonomie des enfants durant les repas | | | | | | ..... |
| La préparation et la gestion des sorties | | | | | | ..... |

| LES ENFANTS | | | | | | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| La participation des enfants ? | | | | | | ..... |
| Les activités ont-elles été adaptées à l'âge des enfants ? | | | | | | ..... |
| L'écoute et la prise en compte des enfants ? | | | | | | ..... |
| Le respect des rythmes des enfants ? | | | | | | ..... |
| La gestion des enfants "difficile" ? | | | | | | ..... |

| LES PARENTS / FAMILLES | | | | | | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| La communication avec les parents ? | | | | | | ..... |
| Prise en compte des demandes des parents ? | | | | | | ..... |
| Participation et l'implication des parents ? | | | | | | ..... |

| LES ACTIVITÉS | | | | | | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Déroulement des activités organisées par l'équipe d'animation | | | | | | ..... |
| La préparation des activités ? | | | | | | ..... |
| La gestion des imprévus (météo, blessure, etc..) | | | | | | ..... |

# FICHE DE SEANCE D'ACTIVITES

| NOM DE L'ACTIVITÉ | | | |
|---|---|---|---|
| ANIMATEUR | ..... | DATE : | ..... |

| AGE | EFFECTIF | LIEU | DURÉE |
|---|---|---|---|
| ..... | ..... | ..... | ..... |

| OBJECTIFS | MATÉRIEL NÉCESSAIRE |
|---|---|
| ..... | ..... |
| ..... | ..... |
| ..... | ..... |
| ..... | ..... |

| SENSIBILISATION / AMÉNAGEMENT |
|---|
| ..... |
| ..... |
| ..... |
| ..... |

| DÉROULEMENT |
|---|
| ..... |
| ..... |
| ..... |
| ..... |

| CONCLUSION / RANGEMENT | ANIMATEUR REQUIS |
|---|---|
| ..... | ..... |
| ..... | ..... |
| ..... | ..... |
| ..... | ..... |

| | Lundi 23 octobre | Mardi 24 octobre | Mercredi 25 octobre | Jeudi 26 octobre | Vendredi 27 octobre |
|---|---|---|---|---|---|
| Matin | JEUX DE PRÉSENTATION | « Mr et Mme Citrouille »<br>« Haies »<br>« Crée ta grappe de raisin »<br>« Mon araignée à gros yeux » | PLAINE DU DAHU<br>à Bages<br>Groupe 1<br>*Départ 09h15 / Retour prévu 12h30*<br>« 100, 200, 300 »<br>« Eclate ballon » | PLAINE DU DAHU<br>à Bages<br>Groupe 2<br>*Départ 09h15 / Retour prévu 12h30* | « Ma sorcière bien aimée »<br>« Bad »<br>« Crée ta sorcière »<br>« Sorcière de la nuit » |
| Après-midi | Sieste<br>« Passe le bâton »<br>« Mobil Fantôme »<br>« Couronne automnale » | Sieste<br>« Gants »<br>« Araignée au plafond »<br>« Bilboquet monstre » | Sieste<br>« Vélo »<br>« Mini théâtre Halloween » | Sieste<br>« Ombre et feuille »<br>« La citrouille en mousse» | Sieste<br>« Cross »<br>« Arbres au fil des saisons »<br>« Carillon d'animaux » |

| | Lundi 30 octobre | Mercredi 31 novembre | mercredi 1 novembre | Jeudi 2 novembre | Vendredi 3 novembre |
|---|---|---|---|---|---|
| Matin | JEUX DE PRÉSENTATION | MOBIL'SPORT 66<br>Parcours de motricité<br>Groupe 1<br>« Maquillage et masques » | FÉRIE | « Main fantôme »<br>« Arc »<br>« Squelette »<br>« Bouteille calmante » | SPECTACLE<br>« Le cirque enchanté »<br>Compagnie Fabulouse |
| Après-midi | Sieste<br>« Poids »<br>« Peinture »<br>« Autocollant monstre » | Sieste<br>MOBIL'SPORT 66<br>Parcours de motricité<br>Groupe 2 | | Sieste<br>«Ballon ovale »<br>« Citrouille »<br>« Animaux feuillu » | DEGUISEMENT / JEUX<br>Goûter de fin de vacances |

• Le temps calme consiste à se reposer pendant une vingtaine de minutes sur un tapis accompagné de musique douce. De la relaxation est ensuite proposée pour mieux repartir en activités l'après-midi.

L'accueil du matin a lieu de 07h30 à 09h00, merci de prévenir si votre enfant doit venir plus tard.
• Les goûters et pique-nique sont fournis par le centre.
• Veillez à noter le nom de votre enfant sur ses affaires

*Centre de loisirs Maternel de Thuir*
Animatrices et animateurs : Tony, Aurélie, Sébastien, Audrey, Barbara, Maëlys, Elena, Jean-Marie, Camille
Directrice : Yamina : 06.46.06.07.96

Accueil 7h30 - 9 h00 / Départ 17h00 - 18h00
Coût : 12,98€ la journée - Aides CAF et MSA à déduire
Renseignements et inscriptions (dans la limite des places disponibles) :
Communauté de Communes des Aspres - 04.68.53.21.87 /http://www.cc-aspres.fr/